



## COMITÉ DE QUARTIER N°4

Paris Chennevières  
le Fort – Mon Idée

### COMPTE RENDU RÉUNION DU 28 avril 2017

**PRESENTS** : MC Dirringer, Présidente G.Massot B.Dehaut C.Geoffroy A.Jullien A LARGERON M.Jeanvoine JC Hardy B. Boisseau D. Balducci  
*Absents et Excusés* : G.Bétaille C.Husson

**1° Choix du / d'un-e Secrétaire** : D.Balducci

#### **2° Approbation du PV de la réunion du comité de quartier du 28 Mai 2016**

Il est décidé, pour permettre une diffusion plus rapide du compte-rendu, (CR) que la validation pourrait se faire par internet à moins qu'un désaccord n'apparaisse dans la façon de relater le débat entre les membres présents à la réunion. Dans ce cas, le CR sera validé à la réunion suivante

**Contenu du Compte –rendu** : une discussion a lieu sur le fait de noter dans le CR, les coordonnées personnelles des membres du comité de quartier quand ils signalent différents dysfonctionnements du quartier. Ceci pour éviter qu'ils soient pris à partie par certains administrés impliqués directement par le problème évoqué. En conclusion, les membres considèrent qu'en tout état de cause, il faudra demander l'accord du membre du conseil concerné

Madame Dirringer donne des compléments de réponses aux différents points abordés lors du comité de quartier du 28 mai 2016 qu'elle a collectées auprès des services municipaux.

## THEMATIQUES ABORDEES

### Aménagement de la place Mon Idée

Investissement des tables de ping-pong par des jeunes qui ne sont pas du quartier et organisent barbecues et fêtes jusqu'au petit matin.

Proposition : une seule peut être installée au centre de la place. Pourquoi pas un arrêté officiel qui rappelle les règles notamment d'interdiction de rassemblements ?

[Voir question 2](#)

Installation de nouveaux bancs (place, jeu de boules..) les anciens ayant été retirés.

Une étude de faisabilité en cours. En attente de devis

Installation d'une caméra de surveillance : RV de berlines noires : trafic ?

Déploiement des caméras sur la ville à l'étude.

Demande d'élargissement de la petite sente (revêtement correct) qui traverse la pelouse de la place Mon Idée. Demande expresse de nouveaux habitants.

Prévu dans l'étude en cours y compris la demande de M. Dellamussia d'une piste.

Ce passage est beaucoup utilisé par les mères de famille avec poussette, et aussi par les élèves se rendant au bus scolaire Fontaine Chemin de la Croix Saint Vincent : l'entretien n'est plus fait, l'eau croupit et la poubelle n'est pas assez souvent vidée. Aux beaux jours, c'est un lieu de rassemblement des jeunes.

Cet espace comme les autres dans la ville est toujours entretenu par le service propreté. Nous restons vigilants sur ce site également.

## Problème de circulation

Ralentir la vitesse sur A.Briand et la rue Boucharinc et effectuer des contrôles des poids lourds ainsi que sur la rue du Pont et le Rond Point du 8 mai.

Proposition d'un radar mobile ?

Rue Viéjo : problème des bandes jaunes qui empêchent les riverains de se garer.

Une étude est en cours, des réunions avec les riverains seront organisées avant les travaux prévus dans cette rue pour sécuriser la circulation.

Demande de changer la barrière qui condamne le passage des voitures - Rue de Bry - entre la rue de la Fraternité et la rue Baudin. Elle n'est pas adaptée voire dangereuse pour le passage des poussettes et des enfants en vélo. Les riverains utilisateurs souhaitent une chicane.

Il est envisagé le remplacement de la barrière par un potelet.

Entrée du stade A. Briand dangereux : les enfants stationnent devant l'entrée en attendant l'ouverture des portes. Beaucoup jouent sur le trottoir, quelquefois même avec ballon.

Suggestion : reculer le portail dans l'allée.

Le service bâtiment étudie cette possibilité.

Remontée fréquente des deux roues mais aussi des voitures en sens interdit dans l'avenue Claire .

Rétablissement du STOP dans l'avenue Edmond à la hauteur de l'avenue Yvonne : amélioration et fluidité du croisement des véhicules.

Une étude sur le réaménagement de l'avenue Jeanne englobera le réaménagement de ce carrefour.

Panneaux de signalisation: celui indiquant Vitry le François est mal orienté au carrefour de l'avenue de la Libération et de la rue du Plessis.

L'information sera transmise au C.D. L'ensemble du jalonnement de la ville sera remplacé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018.

Feux non visibles sur la RD4 :

Préciser quels feux, carrefour, la direction et la couleur.

Pas de Couvercle sur le regard vers le garage Citroën : dangers +++.

La demande sera transmise du service assainissement du GPSEA. Dans ce cas de figure il est indispensable de transmettre des adresses précises. Cela permet aux services de la ville d'avoir des éléments concrets pour aller voir sur place ou pour indiquer au mieux aux services du territoire).

Rue Viéjo accidentogène : 2 accidents en 1 mois : poursuite de voitures=) 15 voitures percutée.

Une étude est en cours, des réunions avec les riverains seront organisées avant les travaux prévus dans cette rue pour sécuriser la circulation (cf. question 2 ci-dessus).

Carrefour St Siméon : problème du feu. Propositions pour améliorer la circulation : ajouter un bout de fil ainsi qu'un marquage au sol pour voir les flèches.

Une étude est actuellement en cours avec la ville et le département pour envisager des travaux de remplacement du carrefour par un giratoire et plus de feux après ces travaux. (Compétence du Département).

Rue Albert. Garage en construction : gêne de la circulation automobile et piétonne. La P.M. n'a jamais été appelée pour des gênes signalées sur ce lieu.

## Sécurité et incivilités

Stationnement devant la BNP, dans la contre allée de la RD4 (Route de la Libération) empêche le stationnement et la circulation.

Il a été demandé à la PM de passer ponctuellement à cet endroit et de verbaliser systématiquement. Nous vous rappelons qu'aujourd'hui la PM verbalise électroniquement et un papillon n'est pas forcément visible sur le pare-brise du véhicule ce qui ne veut pas dire qu'il n'est pas verbalisé.

Dépôt de gravats et d'ordures le long de l'avenue de la libération (RD4 photos à l'appui envoyées à la Mairie) : problème récurrent signalé lors des précédents comités de quartier et toujours pas réglé.

Nous avons demandé aux services techniques d'effectuer le nettoyage.

Autorisation des riverains d'apposer au nom de la mairie des stickers en cas de stationnement gênant.

Ceci est impossible et illégal. Il faut être assermenté pour cette action dévolue à la police.

Poubelle devant la porte sur des longues périodes et dépôt des « monstres » 5 jours avant le passage des bennes arrêté municipal nécessaire ?

Un travail de réflexion est actuellement en cours entre la ville et le territoire pour remédier à cette situation.

Police municipale : interrogation sur l'utilité de déposer billets de passage dans la boîte aux lettres en cas d'absence d'autant qu'on a le sentiment que la PM n'est pas très présente dans la ville en ce moment.

Quand les citoyens sont absents de leur domicile les agents de la P.M. déposent effectivement une convocation

PM à vélo ?

Cette idée très intéressante est assez peu compatible avec la topologie de notre ville.

Caméra : interrogation sur leurs emplacements et donc leur efficacité.

Les caméras sur la ville ont été installées en 2012/2013 avec les services techniques sans aucune consultation de la PM. Depuis 2014, la municipalité s'est attelée à travailler conjointement avec la PM sur ce sujet. Aujourd'hui la ville est munie de 52 caméras, d'autres caméras sont prévues courant 2018. Une ou deux personnes visionnent les écrans. Les données sont conservées 15 jours à toutes fins utiles.

## Voirie

Rue Emile Renaud : chaussée bombée les voitures touchent le sol au moment où elles entrent dans leur garage.

Il faut ici encore préciser les adresses actées. Dans ce cas les riverains concernés devant chez eux appellent les services techniques qui se rendront directement sur place.

Signalement de nombreux trous dans la chaussée = état des rues est inquiétant.

Un entretien courant est effectué par les services techniques régulièrement.

D'autres voiries sont entièrement refaites mais la ville a pris beaucoup de retard qu'il n'est pas possible de rattraper aussi vite qu'on le voudrait. Néanmoins de gros efforts sont réalisés par la municipalité depuis trois ans en ce qui concerne la voirie. La ville voit peu à peu l'état de ses routes et rues s'améliorer très nettement. Si vous rencontrez un problème important il vous suffit de prévenir les services.

Avenue Jeanne : début des travaux.

Un enfouissement des lignes aériennes est prévu puis des travaux de voirie pour compléter. Les travaux devraient début dans le courant du premier trimestre 2018.

Nécessité d'un calendrier prévisionnel pour les travaux de voirie.

Le plan pluriannuel d'investissement a été présenté en Conseil municipal.

La pente de l'avenue de Coeuilly : où en est-on ?

La mairie est en pourparlers avec les copropriétaires de la Résidence des Capucins.

## Points divers

Journée du Patrimoine : le film au "Fil du Temps" bien fait, intéressant. Toutefois, ne figure pas les nouveaux quartiers : Bois l'Abbé, le Moulin, La Zone Industrielle. Peut-être y a-t-il un projet pour compléter la visite de la ville ?

C'est effectivement dans les projets à venir. Néanmoins, comme son nom l'indique, il s'agissait d'un film à une époque où les « nouveaux quartiers » n'existaient pas. Ce n'était que des champs.

Devenir de l'Ecole Corot

Jardin pédagogique rue de la Jonction : aménagement

En attente.

Présence de rats dans les rues par ex rue de la Résistance.

Le GPSEA fait une campagne 2 fois par an. La municipalité en a demandé une nouvelle pour 2018 également.

Ancien marché : permis de construire. Qu'en est-il ?

Nous réfléchissons actuellement à un projet.

Mettre en place « les voisins vigilants » comme c'est le cas à Sucy ou à Dôle bénévoles pour aider la police municipale.

La mairie travaille sur ce dossier.

Ronces le long des habitations de la rue de la résistance et du terrain vague jusqu'au Mac Do.

Ce terrain n'appartient pas à la ville. Préciser les noms et adresses des personnes concernées. Nous ferons remonter les demandes aux propriétaires concernés.

Fermeture du Fort : inquiétude des associations pour ce qui concerne leur installation. Quelle que soit la décision qui devra être prise quant à la fermeture ou non du Fort, la ville ne laissera pas les associations sans lieux.

Parc du Fort : protection de la faune. Le Parc devrait rester en l'état. C'est une préoccupation de la Mairie. Obligation légale de recenser toutes les espèces.

Contact avec une association partenaire issue de l'Ecole vétérinaire.

Brigade de désherbage (gilet jaune) : des riverains se plaignent que leurs voitures sont abîmées après leur passage.

Il convient de faire une demande à la ville en cas de dégradations en joignant les éléments nécessaires (lieu, date, heure, et le cas échéant photos, plaques, etc...).

ADOMA : les préfabriqués et la population accueillie sont toujours présents alors qu'il s'agissait d'un dispositif provisoire jusqu'en 2008. Nous sommes en 2017.

Il avait été envisagé par la préfecture l'installation de 100 familles de réfugiés le maire s'y est opposé. En tout état de cause, le problème d'ADOMA sera réglé avec la mise en place du TCSP.

Sur le TCSP, nécessité d'une information sur le plan d'aménagement et le calendrier 2<sup>e</sup> tranche ? 2030-2035 ?

TCSP : une campagne d'informations a eu lieu : 2 réunions publiques octobre 2016 et janvier 2017 La Ville milite pour l'étude de la 2<sup>ème</sup> phase et maintient ses demandes pour la réalisation des travaux dans le délai fixé sur la 1<sup>ère</sup> tranche.

Mise en place de la fibre dans l'ensemble de la ville  
Dans une première phase, 25 armoires seront installées par SFR et déployées dans toute la ville à compter de la fin de l'année.